



SOCIÉTÉ DES AMIS
DE VERSAILLES



FONDATION
DU PATRIMOINE
20 ANS

COMMUNIQUÉ

19/02/2016

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES, EN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE, CONTRIBUE AU RETOUR À VERSAILLES DU BUREAU DE LOUIS XIV, APRÈS 264 ANS D'ABSENCE.



© château de Versailles, C. Fouin

CONTACT

SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES

Directrice
Bénédicte Wiart

Téléphone
01.30.83.76.82

Mail
mecenat@amisdeversailles.com

Adresse
Société des Amis de Versailles
Château de Versailles – RP 834
78008 Versailles Cedex

Site
www.amisdeversailles.com

 Société des Amis de Versailles

 @amisdeversailles

Le bureau du roi Louis XIV, réalisé par Alexandre-Jean Oppenordt (1639-1715), retrouve le château de Versailles après 264 années d'absence.

Classé Trésor National, il a été préempté par l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles en novembre 2015. Il a été acquis grâce au mécénat d'AXA et de la Société des Amis de Versailles dans le cadre de son partenariat avec la Fondation du patrimoine.

Ce bureau brisé, livré en 1685, est en chêne, placage d'ébène et palissandre de Rio. Le chiffre du roi est omniprésent dans la marqueterie de laiton et d'écaïlle rouge gravée. Le bureau fait partie d'une paire commandée par les Bâtiments du roi pour le *Cabinet où le roi écrit*, cabinet privé en arrière de la galerie des Glaces à l'emplacement de l'actuelle pièce des bains de Louis XVI. Son pendant est actuellement conservé au Metropolitan Museum de New York.

Un certain nombre de documents révèlent le nom des artisans qui sont intervenus sur ce meuble et notamment Alexandre-Jean Oppenordt, ébéniste ordinaire du roi. L'exubérance des arabesques du plateau rappelle fortement les compositions du dessinateur de la Chambre du roi, Jean Ier Bérain.

Jugé démodé et vendu en 1751, il se retrouve en Angleterre au XIXe siècle dans les collections du baron Ferdinand James Anselm de Rothschild (1839-1898). Il est alors transformé en secrétaire à pente.

Avant de le présenter au public, une restauration de ce meuble prestigieux est nécessaire. Il est prévu qu'il soit restitué dans sa forme originelle de bureau brisé. Un comité scientifique est constitué pour l'occasion, comprenant notamment Daniëlle Kisluk-Grosheide, conservateur en chef des sculptures et des arts décoratifs européens au Metropolitan Museum de New York où est conservé le second bureau, dans son état d'origine du XVIIe siècle.

Ainsi l'acquisition de ce meuble, l'une des rarissimes pièces d'ébénisterie réalisée pour Louis XIV et de surcroît pour Versailles, aujourd'hui conservée, constitue un enrichissement considérable pour les collections du musée. Après sa restauration, il sera présenté dans le salon de l'Abondance auprès du cabinet des Médailles, aujourd'hui disparu, où Oppenordt s'était illustré et non loin du *cabinet où le roi écrit* pour lequel il avait été livré.

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES

Fondée en 1907 dans le but de rassembler des fonds dont manquait cruellement l'administration à l'époque pour restaurer le Château, la Société des Amis de Versailles rassemble plus de 5 000 membres adhérents, sociétaires, et bienfaiteurs qui contribuent passionnément à la restauration, à l'embellissement et au rayonnement du Château et du domaine de Versailles. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1913 et se développe à l'international grâce au relais de ses sociétés sœurs: *American Friends of Versailles* et *European Friends of Versailles*.

Après avoir financé en 2014 la restauration architecturale du Boudoir de Marie-Antoinette, dit *La Méridienne*, en 2015 les Amis ont participé à dix acquisitions, dont celle du bureau de Louis XIV à hauteur de 500.000 €, et permis la restauration de huit bustes de la Cour de marbre, ainsi que celle d'un tableau de la Galerie du Grand Trianon.

En 2016, la Société poursuit son engagement pour le remeublement de la Méridienne et financera la restauration de la Bibliothèque de Marie-Antoinette. Les *American Friends of Versailles* ont quant à eux choisi de soutenir la restauration du plafond de la Salle des Gardes de la Reine.

LA FONDATION DU PATRIMOINE

La Fondation du patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, est la première organisation privée en France dédiée à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine national, et plus particulièrement du patrimoine non protégé par l'Etat au titre des Monuments historiques. Organisée autour de ses 24 délégations régionales, elle appuie son action sur un réseau de plus de 560 délégués bénévoles qui œuvrent chaque jour à la préservation de ce patrimoine de proximité.

Avec près de 24.300 projets publics et privés soutenus depuis sa création, elle participe activement au renforcement de l'attractivité des territoires en devenant, au fil des années, un partenaire privilégié des acteurs locaux et un moteur efficace du développement économique durable de notre pays, en contribuant à la création d'emplois, en participant à la transmission des savoir-faire, à l'insertion professionnelle, et à la formation des jeunes.

Le mécénat populaire qui fait appel à la générosité publique est l'outil le plus emblématique de la Fondation du patrimoine, qui lançait en 1999 sa première campagne de souscription en faveur de la sauvegarde et de la restauration de projets publics et associatifs.

En 16 ans, plus de 85,6 millions d'euros ont été collectés grâce à la générosité de plus de 263.000 donateurs, au profit de près de 7.000 opérations de préservation du patrimoine ! (*Chiffres arrêtés au 1er décembre 2015.*)

Dans le cadre du partenariat signé en mai 2015 entre la Fondation du patrimoine et la Société des Amis de Versailles, 187 500 € ont été collectés afin de contribuer avec les Amis à l'acquisition du bureau de Louis XIV.